

Question orale de Mme Francken : Travaux/Mobilité douce.

Mme Francken rappelle que l'été dernier, d'importants travaux ont eu lieu dans différents endroits de la commune. Ceux-ci ont occasionné de nombreux problèmes de déplacement

Si certains travaux ont été achevés à la fin de l'été, ceux qui ont été entrepris chaussée d'Alseberg sur le tronçon entre la gare de Calevoet et le Globe vont durer encore de nombreux mois.

Cet été, le Collège a octroyé aux automobilistes une heure de parking gratuit, et non un simple quart d'heure comme le prévoient les dispositions votées par le Conseil communal.

Mme Francken souhaiterait donc obtenir de la part du Collège des précisions sur les points suivants.

Puisque le quart d'heure de parking gratuit a été voté par le Conseil communal, ne fallait-il pas également un vote de ce même Conseil pour en modifier la durée ?

Quand cette mesure prendra-t-elle fin ?

Quel est l'impact de cette décision sur les finances communales ?

Quoiqu'elle contribue incontestablement à soutenir les commerçants d'Uccle-Centre durant la période de travaux, cette mesure s'applique uniquement aux automobilistes, qui pourraient être tentés de faire leurs courses ailleurs. Quels dispositifs le Collège a-t-il mis en place pour les Ucclois qui sont piétons ou usagers des transports en commun ?

Actuellement, certains endroits censés être arpentés par les piétons sont loin d'être aménagés pour eux. C'est par exemple le cas de certains tronçons de la chaussée d'Alseberg.

Par ailleurs, l'utilisation des transports en commun s'avère particulièrement ardue en raison de leur déviation ou de leur suppression. Les horaires des navettes censées les remplacer ne sont pas indiqués, ce qui rend leur utilisation aléatoire. Quelles décisions le Collège compte-t-il prendre en faveur des Ucclois non motorisés, qui subissent les plus grandes entraves dans leurs déplacements ?

M. l'Echevin Biermann remercie Mme Francken pour sa question, qui lui permet de faire le point sur les importants chantiers entrepris cet été par la STIB, la Région et Vivaqua, dont certains travaux se poursuivent chaussée d'Alseberg.

Les services communaux sont très impliqués dans ce processus et participent assidûment aux réunions de chantier. Les riverains et les commerçants sont tenus au courant de l'état d'avancement du chantier via une newsletter, rédigée en collaboration avec la STIB. Le Collège a attiré l'attention des instances régionales sur les situations problématiques vécues par les piétons, notamment le surcroît de danger causé par la disparition de la différence de niveau à hauteur de la pharmacie située à l'angle de l'avenue Brugmann et de la chaussée d'Alseberg. La Région a promis d'intervenir et, entre-temps, a installé des barrières de chantier, de manière à garantir la sécurité.

M. l'Echevin Biermann partage le point de vue de Mme Francken, selon lequel toute mesure en faveur du stationnement privilégie nécessairement les automobilistes. Cependant, le Collège a pris sa décision sur base d'une analyse mûrement réfléchie, qui s'inspirait des conseils donnés par Atrium à l'occasion de chantiers entrepris récemment dans d'autres communes.

Mme Francken signale à juste titre que la décision d'accorder la gratuité du stationnement entraîne nécessairement un coût pour la commune puisque, par définition, elle correspond mathématiquement à une « non-recette ». Le montant de cette dernière peut être évalué à environ 44.000 €. Cependant, cette mesure a été saluée avec beaucoup d'enthousiasme par les commerçants, leurs clients et, plus généralement, les citoyens qui fréquentent le quartier.

Par ailleurs, M. Biermann est favorable à l'instauration d'un « crédit mobilité », qui déboucherait sur une offre diversifiée de transports et éviterait donc de privilégier exclusivement les automobilistes. En effet, il s'agit d'un système de gratification des citoyens fréquentant les commerces par le biais de crédits grâce auxquels il est possible, en fonction de ses habitudes, de bénéficier d'un trajet STIB, d'un parking gratuit pour sa voiture personnelle, ou encore d'une période de temps déterminée pour l'utilisation d'une bicyclette relevant de l'organisation « Villo » ou d'une voiture dans le cadre d'un système de véhicules partagés. L'Agence régionale de stationnement témoigne d'un certain intérêt pour cette idée, que M. l'Echevin

Biermann avait déjà évoquée avec les commerçants d'Uccle-Centre lors de la phase pilote des jetons de stationnement.

De plus, les trams qui, en raison du chantier, ne circulent plus sur les lignes 4, 97 et 51 ont été remplacés par des T-Bus. Cependant, de nombreux citoyens, et notamment les personnes à mobilité réduite (PMR), sont confinés dans un certain isolement en raison de l'éloignement du parcours des T-Bus par rapport à la chaussée d'Alseberg. Vu que le Collège est très conscient des difficultés particulières rencontrées par cette catégorie de la population, M. le Bourgmestre a entrepris une démarche auprès de la STIB pour obtenir une navette provisoire au cœur du « no man's land » que constitue désormais le tronçon de la chaussée d'Alseberg compris entre la gare de Calevoet et le Globe. Il s'agit en l'occurrence de la ligne 52, qui, dans le cadre d'un trajet de 30 minutes, reconnecte cette zone à Uccle-Centre, puisque le terminus est installé rue du Postillon. Les horaires des navettes de déviation ont été indiqués sur les panneaux, sauf pour la ligne 52, dont l'horaire manque de régularité parce que son parcours emprunte les axes sous l'emprise immédiate du report de trafic causé par le chantier. Bien qu'elle ne soit disponible qu'entre 09h00 et 16h00, cette navette spéciale constitue assurément une expérience pilote pour la STIB. Cette ligne 52 a été confrontée à quelques difficultés pratiques en raison d'une mauvaise disposition des panneaux par le prestataire de la STIB, mais la newsletter vient d'annoncer que ces problèmes sont à présent résolus.

Mme Francken répond qu'il eût peut-être fallu diffuser davantage d'informations sur cette ligne 52 auprès des citoyens car elle a remarqué que certains habitants du quartier n'étaient pas du tout au courant.

M. l'Echevin Biermann répond qu'outre un toutes-boîtes, la STIB diffuse une newsletter mentionnant les points importants de chaque réunion de chantier auprès de plusieurs centaines d'abonnés. La distribution d'un nouveau toutes-boîtes rappelant le parcours de la ligne 52 est effectuée après chaque changement de phase du chantier entrepris sur la chaussée d'Alseberg. La commune diffuse les informations disponibles sur son propre site internet ainsi que sur sa page Facebook, en y relayant notamment les données qui figurent sur le site internet de la STIB. M. l'Echevin Biermann estime donc que les services communaux font tout leur possible en termes d'information.